Exercice 2021

Page des signatures

34800 - SYNDMC AMENAGEMENT DU CHERAN

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYNDMC AMENAGEMENT DU CHERAN pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance. MODART Florent (1023636050-0), Inspecteur des Finances Publiques A DDFiP DE LA HAUTE-SAVOIE, le 04/02/2022

CARLIER Christelle (1023688213-0), Inspecteur des Finances Publiques

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant. A RUMILLY, le 21/02/2022

Exercice 2021

Page des signatures

34800 - SYNDMC AMENAGEMENT DU CHERAN

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le comptable affirme. MODART Florent (1023636050-0), Inspecteur des Finances Publiques le service de SYNDMC AMENAGEMENT DU CHERAN pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance. A DDFiP DE LA HAUTE-SAVOIE, le 04/02/2022

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant. CARLIER Christelle (1023688213-0), Inspecteur des Finances Publiques A RUMILLY, le 21/02/2022